LA FSU TERRITORIALE 13
SECTION METROPOLE
22, place Victor Gélu - 13002 Marseille
Tél : 04.91.31.36.50
fsu.territoriale@ampmetropole.fr

RETRAITES : UNE MOBILISATION SOLIDAIRE !

Les agents territoriaux sont les grands oubliés en plus d'être également les perdants au point que Philippe LAURENT, Président du Conseil supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT), a alerté publiquement, le 9 janvier, le gouvernement sur le manque de prise en compte de la situation des territoriaux dans la réforme.

Pour autant le Gouvernement se désintéresse de la situation des territoriaux, pire encore il annonce la poursuite du gel du point d'indice au moins jusqu'en 2022….

Au niveau métropolitain :

Depuis le 5 décembre, des actions diverses ont été menées par les agents afin de peser sur le retrait de cette réforme injuste.

A partir du 22 janvier, les agents de la Direction de la Propreté apportent leur soutien au mouvement national en montrant leur détermination pour défendre notre modèle social conquis de longue date comme :

- Le régime des retraites par répartition,
- Le calcul de la retraite sur les six derniers mois qui compensait les bas salaires en début et milieu de carrière pour certaines catégories.

Plus particulièrement, les agents de la Collecte et de la Propreté, comme bien d'autres, font partie des métiers à forte pénibilité dont l'espérance de vie est réduite et dont la spécificité du travail n'est toujours pas prise en compte dans cette réforme !

Il est impensable que le législateur, depuis 2 ans, n'ait pas pris la mesure de ces conditions de travail et n'ait pas fait des propositions adaptées afin que ces agents puissent partir plus tôt à la retraite et bénéficier de mesures de prévention. Nous en voulons pour preuve les critiques émises par le Conseil d'Etat.

Les agents métropolitains, et plus particulièrement ceux de la Collecte et de la Propreté, expriment leur colère et leurs inquiétudes sur ce projet de loi qui instaurera demain toujours plus de précarité alors que la retraite est une nouvelle étape de la vie qui nécessite que chacun et chacune, dans ce pays, ait les moyens de la vivre dignement.

LA FSU TERRITORIALE souhaite obtenir l'ouverture d'un dialogue avec madame la Présidente afin qu'elle prenne en considération toutes les inquiétudes des fonctionnaires et des contractuels des deux collectivités qu'elle préside et, plus particulièrement, les spécificités de chaque métier dans le dossier de la réforme des retraites comme elle l'a déjà fait lorsqu'elle a pris attache avec le Président Macron pour faire accélérer le passage au RIFSEEP des techniciens et des ingénieurs.

LA FSU TERRITORIALE EST UN SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT DÉDIÉ A LA DÉFENSE DES AGENTS !